

RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA PARTICIPATION 2023

Guide de la participation en faveur de l'égalité de Genre

**Atelier de co-construction et de collecte de retours
d'expériences**



Cadre de l'atelier

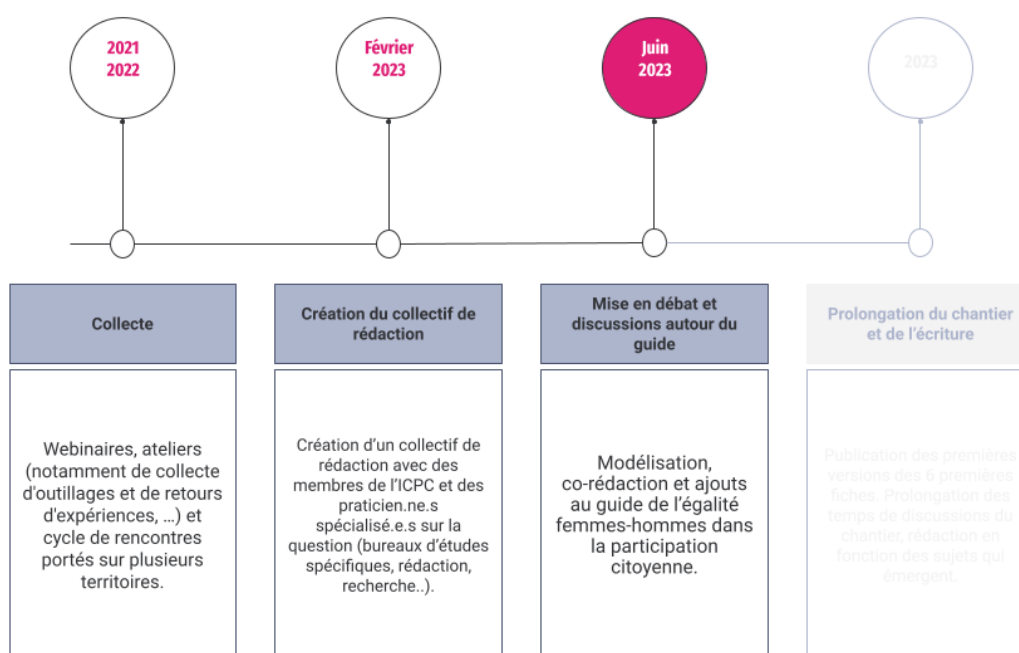
L'atelier s'est tenu le 27 juin 2023 à Rouen, lors des rencontres européennes de la Participation, organisées par Décider Ensemble.

Contexte et ancrages de l'atelier

Entre 2021 et 2022 les membres de l'ICPC ont organisé des webinaires, des ateliers (notamment de collecte d'outillages et de retours d'expériences, ...) sous la forme d'un cycle de rencontres porté sur plusieurs territoires. C'est le lancement du Chantier [Genre et Participation](#).

Suite à la collecte de nombreux éléments et retours d'expérience, une volonté collective a été portée de valoriser ces données dans un document sous format "guide". Afin de rédiger ce guide, un collectif de rédaction a été monté avec des membres de l'ICPC et des praticien.ne.s spécialisé.e.s sur la question (bureaux d'études spécifiques, rédaction, recherche..).

L'atelier proposé dans le cadre des Rencontres Européennes de la Participation était donc, suite à ces premiers mois de rédaction, une première occasion de présenter la modélisation du guide et une invitation à participer à son processus d'écriture.



Modalités d'animation

En fonction du niveau d'avancée de la rédaction des différentes fiches, des ateliers ont été adaptés et ont permis de contribuer à leur avancée. Les participant.e.s disposaient d'une heure de déplacements libres à travers six ateliers, plus ou moins autonomes, qui reprenaient les thèmes des 6 premières fiches du guide :

- Fiche 1 Équilibrer les prises de parole et Fiche 2 Chacun·e à sa place *Relecture participative et apports écrits*
- Fiche 3 Quel genre d'animation? *Défrichage, apports écrits et discussions*
- Fiche 4 Exclure pour inclure? *Apports participatifs sur les argumentaires entendus pro et contre la non mixité dans les dispositifs participatifs et retours d'expériences*
- Fiche 5 L'usage des mots et des images *Apports participatifs sur les argumentaires entendus pro et contre l'usage des écritures inclusives et retours d'expériences*
- Fiche 6 Genre et Numérique *Retours d'expériences et discussions sur la thématique*



Les ateliers étaient animés par des membres du collectif de rédaction:

- Nolwen le Chevalier, Métropole de Nantes
- Lucie Van der Meulen, Atelier Minga
- Guillaume Dehedin, Aire Publique
- Manon Potet, Scopic
- Louise Jean-Albert, ICPC

La gestion du temps était assurée par Flore Riou de l'ICPC.

Éléments collectés sur les FICHE 1 et 2

Accompagnées par Manon

Pour les fiches 1 et 2, les participant.e.s étaient invité.e.s à annoter les fiches, y faire des apports, les commenter. Le résultat de ce travail sera disponible sur le guide.

Fiche 3 - Quel genre d'animation? Défrichage, apports écrits et discussions

Animé par Guillaume

Texte pour lancer les échanges :

Cette fiche répond à un ensemble de questionnements qui ont émergé dans le cadre des discussions du chantier Genre et Participation. Quels sont les impacts d'une animation menée par une animatrice ? Quel est le rôle de l'animateur homme dans cette lutte contre les inégalités femmes-hommes ? Comment une animatrice peut-elle adopter un soutien aux participantes ? Comment trouver un juste milieu entre sauveur.se et invisibilisateur.rice vis-à-vis des participantes ? Est-ce qu'il y a un enjeu à plutôt "envoyer" un homme animer certains ateliers (selon les sujets) et de confier l'animation à des femmes dans d'autres cas ? Lorsque l'animation d'une démarche participative est menée par une femme, les prises de parole sont-elles plus égalitaires, même sans que des modalités de répartition de la parole soient déployées ?

En résumé, quels sont les enjeux de la posture de l'animateur.rice pour une meilleure égalité de genre dans les dispositifs participatifs ?

Discussions et apports des participant.e.s à l'atelier :

La question du genre dans l'animation est souvent une question de posture. Cela a un impact sur les prises de parole. Cela ne peut en revanche être détaché de la question de la formation.

Le questionnement autour de la formation d'un binôme femme-homme est abordé. Le fait que le binôme soit paritaire est en effet relevé comme étant facilitant pour la prise de parole des femmes.

Cela entraîne une nouvelle question, celle de la neutralité de la médiation. Il est évoqué que la personne à la médiation doit être en effet la plus neutre possible, jusqu'à gommer son genre. Cette position est donc controversée au sein du groupe.

Une réaction à cette dernière proposition appuie le fait que pour permettre une meilleure prise de parole des femmes et minorités de genre, il faut adopter une posture politique. C'est un sujet complexe.

Le sujet de "l'animateur sauveur" est une stratégie également abordée sur cette question de la posture. Un animateur trop incisif dans ces modalités de répartition de la parole peut avoir un effet contreproductif.

Il est rappelé pendant cette discussion que les temps de paroles et les prises de paroles alternées sont des stratégies de comptage différentes.

La posture de l'élu.e présent.e et son genre ont aussi un impact sur les prises de paroles et leur répartition genrée, sur la légitimation des participant.e.s notamment.

Enfin, les sujets impactent les dynamiques de genre et le rôle de l'animateur.rice est donc variable. Sur des sujets polémiques et personnels, comme les prisons dans l'exemple donné lors de l'atelier, les femmes prennent la parole et se légitiment si le cadre de discussion est bon.

Sur des sujets comme le nucléaire, cité également comme un exemple, il est plus difficile de faciliter la prise de parole des femmes. Certain.e.s des personnes présentes avaient expérimenté un binôme paritaire, qui insistaient sur la légitimité des participant.e.s au dispositif.

Quelques règles/propositions ont été évoquées également lors de l'atelier :

- toujours annoncer les règles dès le départ,
- s'appuyer sur le groupe pour assurer le respect de ces règles,
- définir qui prend la direction de l'animation et permettre aux animatrices de tenir ce rôle.

Fiche 4 - Exclure pour inclure? Apports participatifs sur les argumentaires entendus pour et contre la non mixité dans les dispositifs participatifs et retours d'expériences

Animé par Nolwen

Texte pour lancer les échanges

La non mixité ou mixité choisie, méritait, selon nous, une fiche spécifique pour les enjeux et questionnements qu'elle suscite. C'est un sujet qui s'est avéré central au sein du chantier Genre et Participation. Cet élément est revenu plusieurs fois dans les discussions et a été abordé spécifiquement lors d'un webinaire thématique animé par Marion Tillous, maîtresse de conférence en Géographie & Etudes de Genre à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et membre du Laboratoire LEGS (Laboratoire d'Études de Genre et de Sexualité).

La mixité choisie consiste à réunir des personnes appartenant à une ou plusieurs majorités opprimées ou minorités discriminées. On parlera dans cette fiche uniquement des réunions entre minorités de genre.

La mixité choisie est un outil qui, sans être une fin en soi, peut être utilisé pour collecter les expressions de personnes sur des sujets sur lesquels une prise de parole dans une assemblée mixte serait difficile, contrainte, inconfortable voire impossible.

La mixité choisie, critiquée en prolongement de la non mixité, n'est pas une pratique récente. En France, les premiers dispositifs de ce type se déploient dans des cadres militants, lors des mobilisations de 1968, pour éviter le "paternalisme" que subissent certaines militantes. Depuis, ce sujet revient sur la scène médiatique de manière cyclique, dans le cadre de débats le mentionnant rarement comme l'outil qu'il est.

En France, il est très rare de rencontrer des panels en mixité choisie dans les institutions. Ailleurs, en Europe et aux États-Unis, les panels peuvent être réunis pour combler l'invisibilisation et l'absence dans les espaces de discussions de certaines minorités.

Un ensemble d'éléments peut justifier le déploiement de la mixité choisie dans des dispositifs participatifs. Pour ce qui est de la forme, ces espaces sans hommes cisgenres¹ permettent de prendre plus facilement la parole. Il est rappelé à plusieurs reprises dans le guide que les inégalités face à la prise de parole sont automatiquement moins prégnantes dans des espaces en mixité choisie.

Ensuite, sur le fond, certains sujets sont plus confortables à aborder dans un cadre regroupant des personnes concernées. C'est le cas par exemple pour les réunions autour des ressentis urbains.

Discussions et apports des participant.e.s à l'atelier

Retour d'expériences :

- Le premier retour d'expérience, d'une collectivité, revient sur la question du portage politique de ces temps de réunions non mixtes et en mixité choisie. Cela nécessite un véritable portage

¹ Qui concerne une personne dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance (définition du Robert)

politique au niveau des collectivités territoriales afin de permettre le déploiement de ces dispositifs dans des espaces adaptés et une appropriation associative de la question.

Pour une autre collectivité, des ateliers non-mixtes sont proposés, mais sans portage politique et sans les définir comme tels. Cela dépend des sujets. Les sujets abordés entraîneront des publics non-mixtes. Cela est expérimenté par d'autres personnes autour de la table.

- Une expérience du côté des cabinets de concertation vient compléter le premier retour d'expérience. Un atelier "non-mixité" devait être porté par une collectivité pour qui ils étaient prestataires. En raison d'un tweet sur les réseaux sociaux il y a eu une suppression de la mention "non-mixité" dans le titre.
Dans le cadre cet atelier, le/la prestataire fournit également des argumentaires aux élu.e.s pour légitimer les temps en mixité choisie.
- Plusieurs retours d'expériences reviennent sur des temps non mixtes de types "marches exploratoires" :
 - La première, sur le NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine) était une "marche urbaine mères-filles", qui visait à interroger les usages, notamment ceux des projets urbains. Un des retours sur cette réunion interrogeait la tendance à enfermer les femmes dans les questions autour de l'insécurité, des espaces publics... ce qui est un biais.
 - Une autre, dans une collectivité, visait à renforcer la légitimité du groupe en mixité choisie sur une phase diagnostic. Après cette phase et une plus grande prise de confiance, la démarche a été intégrée dans un cadre plus institutionnel.
- Pour des personnes exilées, une collectivité a mis en place un système de non-mixité pour les ateliers préparatoires, cela permet aux personnes d'intégrer le cadre général.
- Un autre retour d'expérience, dans le cadre associatif, est celui d'un atelier de mécanique vélo. Avant les temps non-mixtes, il y a eu un débat mouvant sur les comportements en atelier. Les gens étaient ensuite plus attentif.ve.s entre eux sur des choses comme, par exemple, ne pas prendre les outils des mains. Il y a ensuite eu des temps en non-mixité pour permettre une prise de confiance. Cela a instauré un cadre.
- Dans une civic tech, déploiement "d'ateliers sororités" afin de rédiger les chartes de l'égalité femmes-hommes-non binaires. Dans un premier temps, des espaces en non mixité puis il y a eu une proposition d'ouverture au reste de l'entreprise. Cela implique aussi un management engagé, qui pourrait être perçu comme communautariste.

Les différents argumentaires sur la question de la non-mixité/mixité choisie :

- Il existe en France une culture "passion pour l'égalité" qui est difficile à contrer. Il faut insister sur le fait que la mixité choisie est une proposition méthodologique différente.
- Les hommes cisgenres sont habitués à prendre la parole et la place dans les espaces de discussion publics. Qu'en est-il donc de la question de la représentativité ? La non-mixité en est un levier, elle permet de récolter des avis que nous n'aurions pas eu sur un sujet.
- La mixité choisie, c'est créer un espace de confiance, le groupe mixte peut être très violent pour certaines communautés. Il y a un vrai enjeu à présenter le besoin, une vraie question de pédagogie se pose. Il faut présenter le dispositif sans que cela paraisse être une agression.

Outillages :

- La terminologie “non mixité” est plus opposable que son concept en lui-même. Le terme fait peur, est “gênant”. Usage de terminologies de contournements comme “atelier à destination de femmes”. Nous proposons de rajouter “et des minorités de genre” ensuite.
- Une proposition au sein du groupe, controversée, avançait le fait de mettre en place un groupe mixte puis d’expliquer le temps non-mixtes qui suivraient. Cela vise à préparer les réactions, à faire de la pédagogie.
- Pour les dispositifs portés par des collectivités, il y a un véritable enjeu à sortir de la défiance. Il est proposé de travailler avec des associations pour faciliter l’acceptation publique de ces dispositifs. Il peut être intéressant de justifier ces dispositifs en pointant les dérives des dispositifs mixtes dans la répartition de la prise de parole.
- Monter des ateliers en mixité choisie conviant des élues, des agentes pour faciliter l’appropriation de ces dispositifs. Exemple des associations de femmes élues.
- Permettre aux hommes cisgenres d’avoir le contenu des échanges s’ils ne sont pas confidentiels. Les placer en observateurs? en mode auditoire ? Penser la scénographie de la salle.
Sinon bien articuler les temps, penser en amont.

Fiche 5 - L'usage des mots et des images Apports participatifs sur les argumentaires entendus pour et contre l'usage des écritures inclusives et retours d'expériences

Animé par Lucie

Texte pour lancer les échanges

Une question très fréquente est revenue tout au long des discussions dans le cadre du chantier Genre et Participation, celle des formes du langage (usage de l'écriture inclusive, communication non stéréotypée) et de leurs impacts sur l'inclusion des démarches participatives.

Pour décortiquer cette question, nous avons été aidé-es par Fanny Lami, traductrice, spécialisée dans l'écriture inclusive et co-fondatrice de "(R)évolution Inclusive" qui a rejoint le collectif de rédaction.

Au même titre que pour le sujet sur la mixité choisie, nous vous proposons d'envisager, dans cette fiche, l'écriture inclusive comme un outil et un moyen de permettre la représentation de tou·tes dans les productions et temporalités des démarches participatives (communication amont, supports d'animation, compte-rendus...).

Pour rappel, l'écriture inclusive rassemble toutes les initiatives pour visibiliser les femmes et minorités de genre à l'écrit. Cela ne se résume donc pas au point médian (·). Le doublet (participantes et participants), l'usage de termes épiciènes (partenaires, personnes) ou bien l'usage du féminin pour les métiers et fonctions lorsqu'il s'agit de femmes, sont aussi des techniques d'écriture inclusive.

La communication sans stéréotype de genre c'est aussi une réflexion sur les représentations dans les supports, que ce soient les images, les symboles (couleurs) ou le choix des termes.

Enfin il s'agit également d'une attention portée aux termes choisis à l'oral et cela ne peut pas être dissocié d'un travail pour favoriser la création d'un espace inclusif et agréable pour tou·tes.

Discussions et apports des participant.e.s à l'atelier

Réflexions et retours d'expériences écriture sur l'usage des mots :

- Inclusion / exclusion : vigilance - rendre accessible aux différents publics et sur la compréhension du texte
- Sur les choix d'écriture, le groupe a discuté de l'usage de l'écriture inclusive. Celle-ci remédie à "l'inclusion" pour une partie de la population mais que fait-t-on des personnes qui ont des difficultés de lecture ? Cas de dyslexie par exemple. Un discours non genré semble plus accessible (neutre). Pour certaines personnes, le point médian ou autre point rendent la lecture difficile. Il y a un désir d'inclure qui peut donc finalement générer de nouvelles exclusions et rendre la lecture plus difficile pour certaines personnes. Cela rallonge la lecture aussi.
Pour certaines personnes, le fait de simplement dégenrer l'écriture c'est minimiser la situation, cela n'inclut pas forcément les femmes, c'est féminiser qu'il faut faire.
- Au sein des structures, plusieurs personnes rapportent un manque de cadre. Il n'y a "pas d'accord entre nous pour le moment" et il est donc difficile de savoir quelle posture adopter, "pour avancer et sensibiliser on se sent démun·es". En interne aux structures il n'est pas

toujours facile de savoir si on adopte cette manière d'écrire ou pas. On est convaincu·es pour nous mais de manière institutionnelle on hésite car on n'a pas de *modus operandi*.

- Comment on implémente cela en interne à nos associations ? On est sensibilisé.e.s mais c'est compliqué. Quel type d'écriture / d'images ? Est-ce qu'on écrit tous nos documents internes et externes, pour tous les publics, de cette manière ?
Il y a un vrai manque de directives globales sur ce sujet, cela fait des années qu'on en parle mais cela fait toujours débat. On avance, cela s'ouvre et on en parle plus mais il n'y a toujours pas de consensus au sein de la discipline.
- Chez les consultant.e.s, il y a une appréhension, c'est connoté politiquement donc cela dépend des clients/collectivités etc. C'est souvent retoqué politiquement aussi. Souvent cela émane d'une initiative individuelle. En interne, c'est plus dur d'avoir une posture collective à moins que l'on soit dans une structure militante ou qui tiennent un discours sur ce sujet en particulier. D'autant que c'est souvent perçu comme un débat d'initiés·es.
On sent une polarité gauche/droite en ce qui concerne les collectivités (ou du moins une polarité conservateur - progressiste). Il y a cette idée que si on change le langage on trahit quelque chose, il faut "garder la langue française telle qu'elle est". Il y a également un fort impact du secteur d'activités et des "traditions" professionnelles selon certain·es participant·es : du côté MOA² et aménageur.se.s cette question ne se pose pas.
- Autour de la table, une collectivité donne l'exemple de son usage : il n'y a que le service Égalité qui est autorisé à utiliser l'écriture inclusive dans sa communication externe.
- Les participant·es discutent ensuite de la question de l'oralité : comment on fait ? on double ? On dit les deux ? Si c'est le cas, c'est lourd. D'autant que c'est plus facile à faire pour certains mots que d'autres. Par rapport à la complexité de lecture que cela pose : s'en est une aussi parce qu'on a pas appris à lire de cette manière.
Au sein de l'académie, des institutions il y a du lobbying à faire. Par exemple : Madame le Maire - tenace ... et certain.e.s disent se faire reprendre si on dit madame LA maire.
- Dans l'écriture des marchés publics, les participant·es à l'atelier amènent le fait qu'il faut exprimer ce besoin aussi lorsqu'on passe commande au prestataire.
- Cela pose également la question de la formation. L'adaptation du langage demande la mise en place de différentes instances. Cela rajoute une échelle de complexité, mais avec le temps cela s'installerait. Les participant·es sont conscient·es que le taux d'effort au début fait peur.
- Dans les agences de concertation où l'écriture inclusive s'est instaurée comme une manière de faire, il est demandé à l'ensemble des salarié·es de l'adopter. Pour l'exemple, dans une agence présente autour de la table, une personne nous dit que cela prend un temps pour s'adapter car cela doit devenir un automatisme. Ce temps est pris en compte car tout le monde a conscience que cela prend du temps.
- Il est proposé de se poser toujours la question de la valeur ajoutée de cette démarche, voir si cela ne déporte pas le débat de fond.
- Il y a également une différence selon les territoires / endroits : compréhension de l'intérêt réduit, c'est quoi ce truc, pas de besoins identifiés, cela part de plus loin donc peut-être pas arriver directement avec le sujet de l'écriture inclusive ? On constate des biais même dans les professions sensibilisées.

² Maîtrise d'Ouvrage

Réflexions et retours d'expériences sur le choix des images et iconographies :

- En termes d'images, il est intéressant de travailler sur le graphisme pour faire naître de nouvelles formes. Cela demande de porter attention aux exemples qu'on utilise.
Il faudrait des chartes graphiques, des bases de données d'images en ligne ou réalisées par nos soins (en interne à nos structures) non générées. Pour le moment, une banque d'images non générées en libre accès en ligne cela n'existe pas. On utilise beaucoup l'usage des images pour vulgariser un texte scientifique, certaines personnes font appel à un·e Bédéiste mais la prise en compte des dynamiques générées ne fait souvent pas partie de la commande.
- Il est intéressant, lorsque l'on souhaite rendre visible tout le monde, de faire attention aux clichés et de ne pas générer l'effet inverse, de ne pas tomber dans l'effet marketing. D'ailleurs, on ne peut représenter tout le monde. Est-ce vraiment cela ce que l'on cherche ?
Sur la représentativité des illustrations toujours : qu'est-ce qu'on cherche à dire ? dépend de l'objet et de notre discours. Il faut adapter au discours. cela reste de la communication.
Quand on tape "secrétaire" dans les banques d'images, on tombe sur des stéréotypes. Il faut varier ces représentations par métier. L'intelligence artificielle comme chat GPT doit aider à cela par exemple.
- Il faudrait comprendre comment les différents publics reçoivent ces images non générées.
Les représentations femmes-hommes avancent mais pas vraiment celles sur les personnes âgées, les malades, les personnes handicapées, les personnes grosses, au sujet de la vulnérabilité physique (on est beaucoup dans l'âgisme et le validisme)
Dans les nouvelles représentations, on a souvent des personnes déshumanisées, pas de couleur, pas d'images franches. Pour certaines personnes, cela pose des questions : On n'assume pas ? Vouloir représenter tout le monde, tout le temps ? Cela finit par désincarner les choses.

Pistes de travail sur les images et les représentations :

- Ce serait bien de travailler avec des professionnel·les du dessin pour développer des illustrations adaptées à nos postures et à ce désir de ne plus alimenter les mêmes représentations (au-delà du rapport de domination hommes-femmes, il y a aussi les représentations ethniques, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, etc.)
- Il serait intéressant de développer des banques en ligne d'images gratuites avec des représentations non générées, des images inclusives pour tous les publics (représentations ethniques, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, etc)
- Il y a une nécessité de DONNER DU SENS à cette démarche. On perd le sens de pourquoi on en est arrivé là et pourquoi c'est important. Sortir de la forme et parler plus du fond. On s'épuise à ne pas savoir comment faire alors que l'important c'est "pourquoi on le fait".
- Il y a un besoin exprimé d'aller plus loin que l'égalité de genres et d'ouvrir sur les sujets d'âge, de couleur de peau, etc.
- On pourrait demander à des étudiant.e.s en étude du genre de recenser des études faites sur ce sujet, de créer des ressources, etc.

Ressources :

- Regarder du côté de Bye Bye Binary - typotheque "genderfluid"
<https://typotheque.genderfluid.space/>
- Guide de l'agente - La courneuve - demander envoi du guide pour consultation à Emmanuelle Ott : emmanuelle.ott@lacourneuve.fr (guide à destinations des agentes de la ville - rédigé au féminin car il y a plus de femmes que d'hommes agentes. parti pris que la majorité l'emporte). Le budget genré de La Courneuve !
- Travaux/études : Impact du langage sur la vision du monde - à voir
 - Youtube : scientifique / physicienne qui fait de la vulgarisation sur le schéma mental = Chaîne Scilabus
 - Tirer la langue - eliane Viennot - <https://www.elianeviennot.fr/Langue-publis.html>
 - "Classer nos manières de parler, classer les gens" Malo Morvan
 - "Comment manipuler l'opinion" Edward Bernays (plus généraliste)
- On peut s'intéresser aux documents en FALC (Français Facile à lire et à comprendre) - faire un étude sur la façon dont les supports sont compris

Fiche 6 Genre et Numérique *Retours d'expériences*

Animé par Louise

Texte pour lancer les échanges :

C'est quelque chose que l'on entend souvent dans le monde de la participation " Il y a plus de parité sur les plateformes numériques". Cette observation est établie à partir d'un ressenti partagé par des praticien-ne-s, mais pourtant il n'y a pas de "quantification générale ou d'outils universel sur la question du genre en évaluation". D'autant que les tendances s'appuient principalement sur les pseudos utilisés sur ces plateformes et rarement sur des questionnaires préalables mentionnant le genre (parfois déployés dans le cadre de dépôts de budgets participatifs).

Cela vient également du fait qu'intuitivement, bien que cette participation soit entravée par certaines constructions sociales (sentiment d'illégitimité, choix des sujets, manque de temps..), elle se libère de certains freins à la participation des femmes et des minorités de genre (difficulté d'expression, horaires inadaptés ..).

De plus, au même titre que la participation présentielle, les formes de contributions peuvent susciter des tendances genrées. En effet, pour reprendre l'exemple du Budget Participatif en ligne, les écarts genrés peuvent être très différents entre les phases de dépôts de projet et de votes.

Comment quantifier les potentiels écarts genrés sur les dispositifs participatifs en ligne ? A quoi cela sert-il de mener ce type d'objectivation?

Discussions et apports des participant.e.s à l'atelier :

Retours d'expériences :

- Dans les cahiers des charges et les marchés publics avec les collectivités, il est souvent demandé aux civics-techs de limiter au maximum les demandes de données personnelles des utilisateurs et des utilisatrices, l'objectif étant de rendre les inscriptions les moins lourdes possible. On a donc très peu de données sur le sujet.
- Dans une autre coopérative sur la DATA, une personne responsable des données sur le genre note que beaucoup de données existent à l'étranger. Cela permet de donner un vrai éclairage pour la conception et l'évaluation de politiques publiques. Il est possible, dans certains cas, de connaître la corrélation entre certaines décisions politiques et les tendances genrées de la société. Par exemple, dans la Ville de Stockholm, les femmes étaient plus blessées en hiver que les hommes. Des essais et questionnements ont été menés pour savoir si les services devaient déneiger en priorité les trottoirs et pistes cyclables empruntées majoritairement par les femmes ou bien les routes empruntées plutôt par les hommes ([plus d'infos](#)). Une application permet de suivre les plaintes, réclamations et retours des habitant.e.s.
- Dans une collectivité, il existe une plateforme en ligne qui ne collecte pas les données sur le genre. Les tendances genrées sur le terrain sont pour autant flagrantes en fonction du sujet et de la modalité de concertation choisie.
- Qu'en est-il du lien avec la fracture numérique ? Les femmes âgées ont en effet moins accès au numérique que les hommes du même âge. Quel impact cela a-t-il sur les tendances genrées de la participation numérique ? Souvent dans les concertations, lorsque l'on demande une adresse mail aux participantes d'un certain âge, elles donnent celle de leur conjoint.

Chez les jeunes femmes c'est moins le cas, on est contraintes à utiliser le numérique dans le cadre professionnel. Il reste des tendances genrées dans certaines parties du secteur comme le codage mais les inégalités se gomment.

- Parfois, des tendances genrées sont observées grâce à l'analyse des prénoms des participant.e.s. Mais cela reste approximatif, d'autant qu'il existe un grand nombre de prénoms épiciènes. Dans tous les cas, cela requiert l'autorisation des collectivités.
- Des données ont été récoltées sur certaines concertations de la DITP.
- Il existe des tendances genrées au sein des dépôts de projets de BP, parfois non anonymisés. Les projets sont plus ou moins genrés.
- Il y a souvent des freins pour rendre accessibles les plateformes, il est difficile d'allier une plateforme inclusive et non énergivore.
- Lors d'une consultation numérique, une demande, non obligatoire, a été faite de s'identifier en termes de genre. Des femmes ont appelé les services pour demander de retirer cette fonctionnalité. Elles disaient ne pas vouloir se genrer pour ne pas subir de violences sexistes et de harcèlement. Les réseaux sociaux alimentent cette crainte.
- Très souvent, les plateformes numériques, si elles rajoutent la question du genre, ne proposent que des options binaires (homme/femme).
- Lors d'une consultation dématérialisée dans le cadre du COVID, on a vu les femmes se connecter.

Outillages :

- Expliciter pourquoi on demande des données genrées (dans le cadre d'une recherche, besoin de connaître les tendances genrées...). D'autant que demander des données relatives au genre, de manière déclarative, n'enlève rien à l'anonymat. Proposer autre chose que les deux options binaires (femmes/hommes), potentiellement une case à remplir soi-même, tout en proposant une harmonisation type (minuscule, point médian...). Prévoir cela dans le cahier des charges des projets.
- Repenser les plateformes pour qu'elles soient inclusives, avec des groupes utilisateur.ice.s notamment.

Remédier au vide de données sur cette question :

Il est proposé par le groupe de réunir plusieurs civic-techs et mener une démarche de recherche-action sur les tendances genrées dans les dispositifs participatifs. L'idée est de partir d'un dispositif assez neutre en termes de sujet, comme un budget participatif par exemple, sur lequel des tendances pourraient être observées au niveau des dépositaires de projets et des votants.

Cela permettrait d'avoir de l'objectivation sur la question, de publier des données genrées et de savoir comment réorienter les concertations numériques en fonction des tendances. Les collectivités, les prestataires et les civic-techs seraient donc outillées pour rééquilibrer les biais.